

DECRET N° 2010-560 DU 31 DECEMBRE 2010

portant nomination du Vice-Recteur chargé de la
Coopération Interuniversitaire et des Relations
Extérieures de l'Université d'Abomey-Calavi.

**LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,
CHEF DE L'ETAT,
CHEF DU GOUVERNEMENT,**

- Vu** la loi n°90-32 du 11 décembre 1990 portant Constitution de la République du Bénin ;
- Vu** la proclamation le 29 mars 2006 par la Cour Constitutionnelle des résultats définitifs de l'élection présidentielle du 19 mars 2006 ;
- Vu** le décret n°2010-350 du 19 juillet 2010 portant composition du Gouvernement ;
- Vu** le décret n°2007-442 du 02 octobre 2007 portant attributions, organisation et fonctionnement du Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique ;
- Vu** le décret n° 2006-107 du 16 mars 2006 portant création et organisation de deux Universités Nationales en République du Bénin ;
- Vu** le décret n°2006-423 du 28 août 2006 portant nomination des Recteurs des Universités d'Abomey-Calavi et de Parakou ;
- Vu** le décret n°2006-424 du 28 août 2006 portant nomination des Vice-Recteurs des Universités d'Abomey-Calavi et de Parakou ;
- Vu** l'arrêté n°2009-091/MESRS/CAB/DC/SGM/R-UAC/SP du 15 avril 2009 portant attributions, organisation et fonctionnement de l'Université d'Abomey-Calavi ;
- Vu** l'arrêté n°2009-092/MESRS/CAB/DC/SGM/R-UAC/SP du 15 avril 2009 portant organisation et fonctionnement du Rectorat de l'Université d'Abomey-Calavi ;
- Vu** le rapport de synthèse n°014-07/CSR/S/P du 29 novembre 2007 relatif l'élection partielle du Vice-Recteur chargé de la Coopération Interuniversitaire et des Relations Extérieures de l'Université d'Abomey-Calavi ;
- Le** Conseil des Ministres entendu en sa séance du 23 novembre 2010.

DECRETE :

Article 1^{er} : Est nommé Vice-Recteur chargé de la Coopération Interuniversitaire et des Relations Extérieures de l'Université d'Abomey-Calavi, le **Professeur Raphaël DARBOUX.**

(Signature)

Article 2 : Le présent décret qui abroge toutes dispositions antérieures contraires, prend effet pour compter de la date de prise de fonction de l'intéressé et sera publié au Journal Officiel.

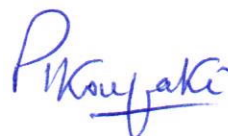
Fait à Cotonou, le 31 DECEMBRE 2010

Par le Président de la République,
Chef de l'Etat, Chef du Gouvernement,



Dr. Boni YAYI

Le Ministre d'Etat Chargé de la Prospective, du Développement,
de l'Evaluation des Politiques Publiques et de la Coordination de
l'Action Gouvernementale,



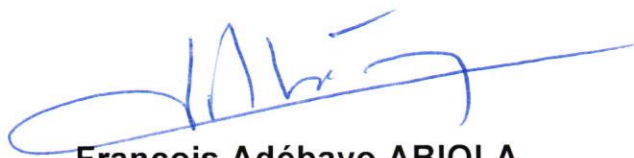
Pascal Irénée KOUPAKI

Le Ministre du Travail et
de la Fonction Publique,



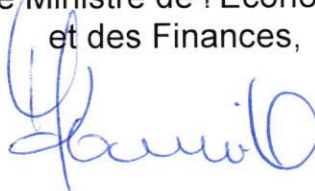
Gérard KOUASSI AGBOKPANZO

Le Ministre de l'Enseignement
Supérieur et de la Recherche
Scientifique,



François Adébayo ABIOLA

Le Ministre de l'Economie
et des Finances,



Idriss L. DAOUDA

AMPLIATIONS : PR 6 AN 4 CS 2 CC 2 CES 2 HAAC 2 HCJ 2 MECPDEPPCAG 4 MFE 4 MESRS 4 AUTRES MINISTERES 27
SGG 4 SGG 4 DGBM-DCF-DGTCP-DGID-DGDDI 5 BN-DAN-DLC-IGE- 4 GCOMB-DGCST-INSAE-IGE 4 BCP-CSM-IGAA 3
UAC-ENAM-FADESP- 3 UNIPAR-FDSP 3 INTERESSE 01 JO 1.02

